



CULTURE



Les itinéraires culturels de toute l'Europe se retrouvent en Dordogne pour une académie de formation

Du 31 mai au 2 juin prochain, le Département accueille en Dordogne la 10e édition de la "Training Academy" des itinéraires culturels européens. Cet événement international est organisé dans le cadre des actions de coopération à l'international portées par le Département, et notamment son adhésion au réseau européen "Chemins de l'Art Rupestre Préhistorique".

Publié le 22 mai 2023

La Training Academy des itinéraires culturels européens permet de rassembler les représentants des 45 itinéraires labélisés par le Conseil de l'Europe afin de travailler et d'échanger sur les enjeux de conservation et de préservation des sites culturels ainsi que sur le développement de la coopération internationale en matière de patrimoine.

Cet événement, auquel participeront une soixantaine de personnes, a pour thème "regards vers l'avenir, visibilité, coopération et durabilité dans les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe". Il s'articulera durant trois jours à Périgueux, aux Eyzies et à Montignac autour de plusieurs conférences et temps de travail et visites de sites touristiques.

Que sont les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?

Le programme des Itinéraires culturels (DG Démocratie (<https://www.coe.int/fr/web/democracy>)) a été lancé par le Conseil de l'Europe en 1987 avec la Déclaration de Saint Jacques de Compostelle.

Les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe sont une invitation à voyager et à découvrir le patrimoine riche et diversifié de l'Europe, en promouvant le rapprochement de personnes sur des lieux d'histoire et de patrimoine. Ils portent les valeurs du Conseil de l'Europe : droits de l'homme, diversité culturelle, dialogue interculturel et échanges mutuels transfrontaliers.

Plus de 45 Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe offrent une multitude d'activités culturelles et éducatives pour tous les citoyens à travers l'Europe et au-delà. Ils représentent des ressources clés pour le tourisme responsable et le développement durable. Les Itinéraires couvrent une large gamme de thèmes, de l'architecture et des paysages aux influences religieuses, de la gastronomie et du patrimoine immatériel aux grandes figures de l'art européen, de la musique <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/les-itineraires-culturels-de-toute-leurope-se-retrouvent-en-dordogne-pour-une-academie-de-formation-22333544?>

et de la littérature.

La certification « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » est une garantie d'excellence. Les réseaux mettent en œuvre des activités et des projets novateurs portant sur cinq domaines d'action prioritaires : la coopération en matière de recherche et de développement ; la valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen ; les échanges éducatifs et culturels pour les jeunes européens ; la culture contemporaine et la pratique artistique, ainsi que le tourisme culturel et le développement durable.

Le Conseil de l'Europe, à travers son programme, offre un modèle de gestion culturelle et touristique transnational, permettant des synergies entre les autorités nationales, régionales et locales, mais aussi avec un large éventail d'associations et d'acteurs socio-économiques.

Ce programme rassemble aujourd'hui 45 « Itinéraires Culturels » avec des thèmes très variés illustrant la mémoire, l'histoire et le patrimoine européen, et qui contribuent à l'interprétation de la diversité de l'Europe d'aujourd'hui. Chacun d'entre eux a pour but de relier sous le même label des sites culturels et / ou touristiques autour d'une même thématique.

De façon plus large, il représente une pierre angulaire de l'identité européenne et des valeurs européennes.

Créés pour **promouvoir et préserver la richesse du patrimoine culturel européen**, les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe servent de canal au dialogue interculturel et favorisent une meilleure connaissance et compréhension de l'identité culturelle européenne, en préservant et en valorisant le patrimoine naturel et culturel comme source de développement culturel, social et local.

Aujourd'hui, les 48 Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe sont devenus un reflet tangible des multiples identités culturelles partagées, soulignant les similitudes entre les lieux et les expériences tout en célébrant la diversité culturelle.

L'Accord Partiel Élargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe bénéficie du soutien continu des 37 États membres qui ont rejoint l'initiative à ce jour. Le succès croissant de ce programme témoigne ainsi de l'engagement partagé en faveur de la préservation du patrimoine culturel commun et d'une meilleure compréhension de l'identité culturelle européenne.

En mettant en valeur la mémoire et l'histoire du patrimoine européen tout en transmettant les valeurs de partage et de compréhension mutuelle, le programme des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe reflète l'idéal d'une Europe unie et solidaire, où la coopération transfrontalière et les échanges entre les cultures contribueront à assurer la mise en œuvre des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe sur le terrain.